

Offre de services (Été 2022)

Soutien technique des lacs



Programme estival d'accompagnement pour protéger la santé des lacs de votre municipalité!

Description du programme

Depuis 2006, le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) propose aux municipalités un service unique d'accompagnement pour la protection des lacs du territoire. Le CRE est convaincu que l'amélioration ou le maintien de la santé des plans d'eau repose sur la concertation des acteurs concernés, tels que les **associations de lacs** et les **municipalités**.



Le programme de *Soutien technique des lacs* offre un coup de pouce aux municipalités afin d'amorcer ou consolider une démarche de protection des lacs.

L'expérience nous a démontré que la meilleure façon d'accélérer la sensibilisation et la participation des riverains était de mettre à leur disposition une ressource technique pendant la saison estivale. Cette ressource, appelée *agent de liaison*¹, a pour mission de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par la municipalité et le CRE.

« Le Soutien technique des lacs est un service clé en main offert par le CRE Laurentides depuis 2006. Celui-ci recrute les stagiaires, les forme et supervise leur travail pour la durée du mandat »

¹La forme masculine est utilisée dans ce document sans intention discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Mandat et responsabilités de l'agent de liaison

Durée du mandat: 12 ou 16 semaines*

L'agent de liaison agit à titre d'accompagnateur et facilitateur auprès de la municipalité et des associations de lacs pour la durée du mandat.

Ses responsabilités sont de :

- Mettre en œuvre un plan d'action convenu entre le CRE Laurentides et la municipalité participante, incluant différentes activités et livrables;
- Rédiger un rapport d'activités et formuler des recommandations.

**Modulable selon les besoins et sous certaines conditions*



Exemples d'activités pouvant être intégrées au plan d'action



- Réaliser des plans directeurs de lacs
- Effectuer les consultations nécessaires à l'élaboration de codes d'éthique ou de consignes d'usages concernant la navigation
- Élaborer une politique des usages des lacs
- Offrir des formations et de l'accompagnement aux associations de lacs sur les protocoles du Réseau de surveillance volontaire des lacs du MELCC et les outils de la *Trousse des lacs* (caractérisation de la bande riveraine, suivi du périphyton, détection et suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes, etc.)
- Effectuer des suivis complémentaires, par ex. à l'aide de la multi-sonde
- Tenir des kiosques et des conférences sur différents sujets concernant la santé des lacs
- Effectuer des visites personnalisées chez les riverains et des tournées de porte-à-porte de sensibilisation aux bonnes pratiques à adopter
- Organiser une table de concertation locale, afin de favoriser la collaboration entre les acteurs

« D'autres activités peuvent être réalisées par l'agent de liaison selon les besoins de la municipalité et des associations de lacs »

Qualifications de l'agent de liaison

L'agent de liaison recruté par le CRE Laurentides possède un diplôme de premier ou deuxième cycle universitaire dans le domaine de la science (biologie, écologie, environnement et domaines connexes) ou une formation technique pertinente (technique en écologie appliquée, technique du milieu naturel, etc.). Il doit aussi détenir de bonnes connaissances sur les problématiques environnementales liées aux lacs ainsi que connaître les bases du fonctionnement d'une municipalité. L'ensemble du mandat sera supervisé par l'équipe du CRE Laurentides.



Engagements du CRE Laurentides

- Rencontrer la municipalité afin d'identifier ses besoins
- Élaborer un plan d'action pour la durée du mandat
- Embaucher l'agent de liaison selon le profil recherché
- Former, accompagner, encadrer et soutenir l'agent de liaison
- Gérer le programme de manière efficace en fonction des objectifs visés
- Fournir à l'agent de liaison les outils de formation et de sensibilisation
- Évaluer l'agent de liaison
- Réviser l'ensemble des contenus produits
- Produire un rapport d'activités incluant des recommandations

Engagements de la municipalité

- Défrayer le coût du programme de:*
18 800\$ plus taxes (16 semaines) ou
15 800\$ plus taxes (12 semaines)
- Transmettre une résolution s'engageant envers le CRE Laurentides
- Fournir un espace de travail et l'équipement de bureau, de téléphonie et d'informatique (ordinateur, imprimante, accès à internet) à l'agent pour la durée du mandat
- Identifier une personne ressource à la municipalité, qui agira à titre de répondant pour l'agent
- Autoriser le CRE Laurentides à diffuser une version du rapport d'activités
- Collaborer à trouver un logement à prix modique pour l'agent de liaison sur le territoire de la municipalité (s'il y a lieu)



Pour signifier votre intérêt ou pour plus d'informations:

Isabelle.stgermain@crelaurentides.org

Elodie.basque@crelaurentides.org

Date limite d'inscription : le 1^{er} février 2022

**Des frais additionnels pourraient s'appliquer en raison de livrables particuliers identifiés au plan d'action.*